

Professeurs de chant en écoles de musique ou en conservatoires : une nouvelle réalité

Ancien professeur de chant et de pédagogie au CNSMD de Paris (2002-2012), Pierre Mervant s'est toujours largement consacré à la pédagogie de la voix avec des chœurs. Dans cette communication de novembre 2012, il pose un regard sur l'enseignement du chant et, plus largement, sur la place des pratiques vocales dans les écoles de musique et conservatoires. Selon lui, le professeur de chant d'aujourd'hui doit être en mesure d'assurer des missions de formation et de médiation qui vont au-delà du simple enseignement « individuel ». Il revendique la prise en compte de cette réalité, tant dans le parcours des élèves que dans la formation des futurs enseignants.

Il y a déjà quelques années que les enseignants de chant s'interrogent sur leur métier, leurs compétences et leur rôle. Il n'est pour s'en convaincre que de se référer aux publications qui ont suivi les différents séminaires de la Plate Forme Interrégionale pour le développement culturel (PFI). Mais si la réflexion a avancé, peut-on dire que, dans les écoles de musique ou les conservatoires, les retombées concrètes aient à ce jour été retentissantes ?

Imaginons l'annonce suivante, publiée en fin d'année scolaire. « Le Conservatoire de X recrute un professeur de chant. Vous serez responsable du département voix, et travaillerez notamment en collaboration étroite avec le chef de chœur et les enseignants de formation musicale, en plus du travail consacré aux cours individuels dans votre propre classe ». Il reste maintenant à trouver l'oiseau rare !

Je suis obligé de faire référence ici aux nombreux appels téléphoniques que je reçois chaque année

- De directeurs de conservatoire : « Tu ne connaîtrais pas un prof de chant qui puisse s'intégrer vraiment au département voix », et je laisse chacun imaginer que la demande peut être formulée de façon plus ironique et plus cruelle, manifestant par là l'insatisfaction des directeurs ne trouvant pas le profil qui leur convient.

- De collègues de chant : « C'est quoi un département voix ? » « Qu'est-ce qu'ils attendent de moi avec un chœur ? » « Tu peux me montrer comment on travaille avec un chœur ? » « Travailler avec le chef de chœur, d'accord, mais avec les profs de FM ! »

Doit-on pour autant jeter l'anathème sur la profession ? Sûrement pas ! Les professeurs de chant ont un cerveau, des associations actives et compétentes (l'AFPC¹ et d'autres), et s'interrogent de plus en plus sur leur fonction. S'ils n'ont pas toujours les compétences recherchées, quelle formation leur a-t-on proposé pour les acquérir ?

- Pour les « élèves-professeurs », quelle institution (CEFEDM ou CNSM) les prépare à faire travailler un chœur, voire à mener une répétition entière aux côtés d'un chef de chœur, à prendre en charge un enseignant de FM dans le besoin sur le plan vocal, à faire travailler un groupe d'enfants ? Et même si l'on convient qu'une formation ne peut pas préparer à toutes les situations pédagogiques, il est pour le moins regrettable qu'on puisse suivre une préparation au DE ou au CA de chant sans même savoir, à l'issue de ses études ce qu'est un département voix ou quel type de travail en équipe on est susceptible d'exercer une fois en poste.

- Pour les professeurs en poste, quelle formation continue, quels stages accessibles sont offerts pour acquérir ces compétences ?

La formation proposée aux enseignants de chant ne répond pas aux besoins légitimes exprimés par certains directeurs de conservatoires. On a fait, ces dernières années d'immenses progrès dans

¹ AFPC : Association française des professeurs de chant

l'enseignement de la FM en la liant étroitement au chant choral. On n'a jamais vraiment incité les professeurs de chant à s'intégrer à cette démarche. On leur demande de le faire ex nihilo. Beaucoup de mes collègues seraient ravis de travailler davantage en équipe s'ils se sentaient moins démunis pour le faire.

Et si l'oiseau est rare, c'est aussi que la tâche est rude ! Attention à ne pas courir après un idéal amenant à des situations ingérables. Comment concevoir l'emploi du temps d'un professeur qui devrait (dans une même semaine?) :

- Assurer ses cours individuels avec toute l'exigence requise (cours, auditions-spectacles etc.).
- Travailler avec les chœurs de FM d'enfants et d'adolescents.
- Proposer aux collègues de FM une formation pour les mettre suffisamment à l'aise dans leur pratique du chant choral, dans leurs exemples vocaux.
- Travailler avec le chœur d'adultes de l'établissement.
-

Il ne lui reste plus, et c'est bien là le problème, qu'à diviser au moins par deux le temps qu'il consacre à l'enseignement individuel et à laisser en liste d'attente bon nombre des candidats à une entrée en classe de chant.

Soyons clairs : demander à un professeur de chant de prendre toute sa place dans un département voix ne peut se faire qu'à ce prix, sauf si l'on recrute davantage et la conjoncture semble peu s'y prêter. C'est aussi cette question là qu'il faut se poser, il est parfois difficile de laisser de bons chanteurs potentiels « sur le carreau ».

Si l'on ne veut pas tourner en rond, la seule « solution » est de se mettre un jour d'accord sur la définition d'une « classe de chant » quitte à modifier sa dénomination

Je pense avoir une assez large expérience des jurys de chant et j'ai ces dernières années volontairement exercé cette activité dans des conservatoires « modestes », et pour simplifier, peu connus pour être « fournisseurs » des CNSM, par exemple. Expérience déroutante, ô combien ! Avec un professeur compétent, les candidats de premier et deuxième cycles réalisent des performances tout à fait satisfaisantes, mais quand on en vient à juger les troisièmes cycles ou les DEM, je suis souvent catastrophé. Ce n'est pas l'enseignant qui est en cause – j'ai en mon temps présenté des élèves au DEM sur des programmes trop difficiles -mais la nature des épreuves. Un jury pouvant reprocher à l'enseignant un programme trop facile pour un troisième cycle (expérience vécue !), même si les textes officiels ne le disent pas aussi clairement, on « doit » s'attaquer à des solos d'opéra ou d'œuvres aussi exigeantes y compris avec un potentiel vocal insuffisant. On le fait en montrant souvent une réelle intelligence musicale, de vraies compétences techniques. Dans le meilleur des cas, c'est charmant, mais on est dans l'illusion la plus totale et les candidats sont en échec. J'ai parfois contribué à accorder des DEM (dont il faut rappeler qu'ils correspondent potentiellement à un niveau d'entrée dans la formation supérieure, voire dans la vie professionnelle) à des étudiants qui n'avaient aucune chance d'être un jour solistes. N'ayant d'autre possibilité que de dire oui ou non, je ne voulais pas ne pas reconnaître leur travail et leurs qualités. Ce serait trop facile de dire que le professeur n'a pas bien su choisir le répertoire. Que doit-il faire s'il a un élève qui peut être un excellent chanteur d'ensemble et qui est peu crédible en tant que soliste ? Comment concevoir son enseignement s'il pense ne pas avoir de vrais solistes, pire s'il n'a pas vraiment d'élèves souhaitant le devenir (expérience vécue !). Je pourrais à ce propos, citer bien des anecdotes : un élève non admis en DEM et embauché ensuite dans un ensemble professionnel de haut niveau, une candidate au DE obtenant à grand peine

l'admissibilité à cause d'une trop petite voix et d'un répertoire choisi en conséquence (chanson du Moyen-Âge) et reçue première à l'admission après une épreuve pédagogique époustouflante d'efficacité. J'ai donc l'impression que les institutions restent souvent figées et nous font marcher sur la tête. Dans une conjoncture extrêmement difficile, les emplois, même rares, qui sont proposés à des chanteurs sont à l'heure actuelle beaucoup plus accessibles dans les chœurs, permanents ou occasionnels, et les ensembles vocaux. Si l'on y regarde bien, ce ne sont pas les chanteurs qui ont suivi une formation de solistes qui intègrent le plus facilement ces structures. Il me paraîtrait donc souhaitable qu'une réelle remise en question voie le jour et que les directeurs de conservatoire s'y impliquent.

Ne construisons pas deux catégories d'enseignants de chant : ceux qui forment des solistes et les autres. On voit tout de suite la redoutable hiérarchie que cela suggérerait.

Mais affirmons clairement qu'une formation en conservatoire ne vise pas à former uniquement des solistes d'opéra et tirons en toutes les conséquences :

- accès pour tous les chanteurs à une pratique chorale de haut niveau notamment en 3^e cycle. On se contente trop souvent de nos jours de demander une participation à un chœur sans autre exigence.
- examens repensés, car souvent, le jury n'est pas admis à voir les épreuves en ensemble et n'en tient donc aucun compte. Une partie des épreuves principales (et non des options) se réalise en ensemble vocal, avec orchestre etc... Ces examens durent malheureusement très longtemps et posent un réel problème d'organisation, mais grand merci à la collègue qui m'a montré que c'était possible et efficace.
- liberté laissée à l'enseignant de faire « avec ce qu'il a » : cours semi-collectifs d'initiation, horaire préétabli correspondant au travail d'ensemble, prise en compte d'un temps consacré aux collègues de FM « dans le besoin »... et bien sûr cours individuels.
- En d'autres termes, liberté laissée à l'enseignant d'avoir un emploi du temps extrêmement souple.

On ne pourra pas éviter le manque criant de postes de chant que j'ai évoqué plus haut si l'on veut que les fonctions assignées à l'enseignement du chant se diversifient au maximum, mais je reste convaincu qu'un professeur s'intégrera à un travail d'équipe ou au département-voix (là où il existe), d'autant plus facilement qu'il sera encouragé à avoir cette organisation de classe à multiples facettes. Il faut qu'il soit amené à faire un travail parfaitement gratifiant, je dirais même institutionnellement gratifiant, en initiation, en ensembles vocaux, et tout laisse à penser que cela ne pourra que faciliter une réelle coopération avec ses collègues.

Je voudrais pour conclure dire que, s'il m'a pris envie d'écrire ces quelques lignes, c'est parce que, en me formant sur le tas pour ce qui est des pratiques collectives, j'ai toujours trouvé un grand bonheur à enseigner à des chœurs, voire à mener des répétitions aux côtés des chefs de chœur (merci notamment à Valérie Fayet avec qui j'ai le plus collaboré), et à enseigner le chant à des amateurs de tout niveau. J'ai eu la chance de pouvoir le faire tout en exerçant mon activité d'enseignant de chant au CNSM, avec des solistes soigneusement sélectionnés. J'affirme avec force que cela n'est pas incompatible, mais au contraire très enrichissant.

Pierre Mervant,
Novembre 2012